LE Soleil Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE VOLUME 27 | NUMÉRO 06 | JUIN 2023

Table des matières

Prochaine tombée	2
Le mot du Maire	3
Rapport du Maire	4
Résumé de la dernière séance du conseil municipal	5
Consommation de l'eau potable	6
Avis public	7
Publication des avis publics durant la période estivale	8
Réglementation des feux extérieurs	8
Avis de décès	8
Cet été, je sécurise ma piscine	9
Prévention de l'herbe à poux	10
Un mot de la bibliothèque	10
Fête Nationale	11
Bordée par la Musique	12
Passeport Marché public éclaté	13
Les Fêtes gourmandes	14
Parc de la famille	15
Camp de jour 2023	15
Folklore - La légende oubliée	16
Terrain de tennis extérieur	16
De belles fêtes organisées entre voisins!	17
Un effort collectif pour un piano	17
Vues de Neuville	17
Société d'histoire de Neuville	18
Club FADOQ	19
Une pelletée de terre pour les Belles Marées	19
TCAP	21
Socitété de Saint-Vincent de Paul	21
Espace Art Nature	21
Maison des jeunes de Neuville	22

La journée de l'environnement, un franc succès!

VILLE DE NEUVILLE
FIER DU PASSÉ, FOI EN L'AVENIR

Neuville
Pour la famille et les aînés

Association des plus beaux villages du Québec

VILLE DE NEUVILLE

230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280
Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca
Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poste.

Administration	poste 291
Loisirs et communications	poste 230
Urbanisme et environnement	poste 221
Travaux publics	poste 221
Sécurité incendie	poste 221
Finances	poste 227
Urgence travaux publics	**418 564-4851**
SPA de Québec	**418 527-9104**

Locaux municipaux

Bibliothèque Félicité-Angers	poste 301
Centre Maurice-Côté	poste 302
Maison Rochette (MDJ)	poste 305
(Fermières)	poste 306
Salle des Fêtes	poste 230
Salle des Loisirs	poste 231
Pavillon-Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher	poste 307
Site d'enfouissement	418 876-2714
Société d'histoire	418 876-0000

PRÉVENTION SUICIDE
1 866 277-3553

Aide de proximité

St-Vincent de Paul	418 909-3071
Neuville se souvient	418 873-5512
Maison des jeunes de Neuville	418 876-1030

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

Bernard Gaudreau
Maire
maire@ville.neuville.qc.ca

- Préfet de la MRC
- Membre d'office de tous les comités de la Ville
- Comité exécutif
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Président du conseil d'administration de la Régie Verte

Simon Sheehy
Conseiller siège nº 1
ssheehy@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité exécutif
- Vie communautaire
- Journal municipal, site Web et médias sociaux
- Dossier accès au fleuve
- Dossier des loisirs
- Représentant de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

Luc Delisle
Conseiller siège nº 2
ldelisle@ville.neuville.qc.ca

- Maire suppléant
- Comité exécutif
- Dossier des aîné(e)s
- Dossier accès au fleuve
- Sécurité civile et mesures d'urgence
- Représentant substitut de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

Anne-Sophie Paquet
Conseillère siège nº 3
aspaquet@ville.neuville.qc.ca

- Dossier agroalimentaire
- Comité exécutif
- Fêtes gourmandes
- Ressources humaines
- Dossier des loisirs

Denise Thibault
Conseillère siège nº 4
dthibault@ville.neuville.qc.ca

- Bibliothèque municipale
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Développement culturel
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Vie communautaire
- Ressources humaines
- Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

Serge Beaulieu
Conseiller siège nº 5
sbeaulieu@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Sécurité incendie
- Infrastructures municipales et publiques
- Travaux publics
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants

Luc Bertrand
Conseiller siège nº 6
lbertrand@ville.neuville.qc.ca

- Travaux publics
- Sécurité incendie
- Sécurité routière
- Fêtes gourmandes
- Projets structurants
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Mardi 5 septembre 2023
Date de parution : Mardi 19 septembre 2023

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celle de la municipalité.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous voici déjà à l'aube de la saison estivale. Au cours de l'été, je vous invite à consulter nos différentes plateformes numériques, soit le site web et la page Facebook de la Ville de Neuville afin de demeurer informés des différentes activités qui auront lieu sur notre territoire.

Retour sur des initiatives prometteuses

Le 15 mai dernier, en compagnie des membres du conseil d'administration Les Belles Marées, des membres du conseil municipal et de plusieurs collaborateurs, nous avons participé à l'inauguration du chantier de construction Les Belles Marées. Vous aurez la chance de voir l'évolution de ce chantier qui se déroulera au cours des prochains mois. Félicitations à tous les partenaires impliqués dans ce projet important pour notre communauté.

Le 3 juin dernier, en compagnie des membres du conseil municipal, j'ai eu l'immense privilège de rencontrer plusieurs citoyennes et citoyens à l'occasion de cette belle activité environnementale. Cet événement nous a permis de distribuer gratuitement des arbres et du compost et faire connaître davantage la mission de l'organisme Les Trouvailles de Line. Merci à toutes celles et ceux qui sont venus nous rencontrer en grand nombre à l'occasion de notre Journée de l'environnement qui contribue au verdissement de notre magnifique ville.

Aussi, je suis heureux de vous partager une bonne nouvelle pour les jeunes neuvilloises et neuvillois! En effet, la MRC de Portneuf a annoncé, le 6 juin dernier, la mise en place du Fonds des jeunes leaders qui permettra de soutenir des projets portés par des jeunes âgés entre 15 et 29 ans. Cette initiative pourra offrir une aide financière maximale de 500 $ pour la mise en place d'actions structurantes ayant un impact dans leur communauté. Pour tous les détails, je vous invite à consulter le site web de la MRC de Portneuf à l'adresse : https://portneuf.ca/developpement-economique/fonds/

Inauguration du département d'oncologie à l'hôpital régional de Portneuf

Le 10 juin dernier, plusieurs membres du conseil municipal et employé(e)s ont participé au Relais pour la vie, tenu à Donnacona. Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants qui ont contribué au succès de cette activité de financement au profit de la recherche sur le cancer.

Comme par les années passées, la période estivale qui s'annonce sera particulièrement mouvementée cette année à Neuville. Nous aurons en effet une programmation riche en activités à vous proposer. Vous trouverez, au centre du présent journal, un cahier détachable vous présentant toutes les informations sur ces activités. Nous vous y attendons en grand nombre!

Initiative reconnue à l'international

Je tiens également à vous informer que la Ville de Neuville a été récompensée sur le plan international pour son projet « Place des marées » qui prendra forme prochainement dans le stationnement de l'église. L'ensemble de ces travaux contribueront au rayonnement de notre magnifique ville et feront de la Ville de Neuville, une pionnière en matière d'environnement, de développement durable et d'architecture urbaine. Merci à tous les partenaires qui nous accompagnent dans la réalisation de ce projet.

Travaux routiers sur la route 138 en cours à l'ouest de la route 365

En terminant, vous avez sans doute été témoin des travaux en cours sur la route 138, plus précisément à l'ouest de la route 365. Sachez que bien que ces travaux ne relèvent pas de la Ville de Neuville, la ville travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports, le CN et la Sûreté du Québec afin de vous communiquer adéquatement et le plus rapidement possible, les informations relatives au chantier en cours qui pourraient influencer la circulation sur notre territoire. Soyez assurés que nous avons également à cœur de minimiser les impacts de ces travaux sur nos concitoyens et nos commerçants locaux.

À vous toutes et tous, je vous souhaite un bel été et à bientôt !

Bernard Gaudreau
Maire

RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2023, je fais rapport aux Neuvilloises et Neuvillois des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été audités par le cabinet comptable Bédard Guilbault inc., suivant les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Neuville.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Neuville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la vérification de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Les résultats financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 nous révèlent que nos revenus ont totalisé 6 570 698 $ et que nos charges se sont élevées à 5 701 441 $. Nos états financiers 2022 indiquent donc un excédent net des revenus sur les charges de 869 257 $.

Ce surplus de 869 257 $ s'ajoute au surplus non affecté de notre ville, qui était de 423 439$ au 31 décembre 2021, ce qui portait le surplus avant affectation au montant de 1 292 696 $. De ce surplus, 484 774 $ a été affecté à des surplus accumulés, à des investissements (entretien des chemins, service de la dette, et au budget de l'année 2023).

Après affectations, le surplus accumulé non affecté de notre ville en date du 31 décembre 2022 était de 807 922 $.

Quant à la valeur des actifs de notre ville au 31 décembre 2022, elle s'élève à 46 328 025 $. Ce montant représente l'ensemble de la valeur des biens (immeubles, véhicules et équipements) appartenant à la Ville de Neuville.

Le ratio d'endettement total à long terme pour 100 $ de richesse foncière uniformisée est de 1,46 $ comparativement au ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de Portneuf qui est de 1,73 $.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues du conseil municipal et des employés de la Ville qui administrent avec rigueur les fonds publics et démontrent leur grande qualité en matière de gestion.

Bernard Gaudreau
Maire

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance du conseil du 3 avril 2023:

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Contribution au Relais pour la vie de la Société canadienne du Cancer

Le conseil municipal de la Ville de Neuville verse à la Société canadienne du cancer un montant de 450 $ pour l'achat de quatre (4) tours de piste à l'occasion de l'évènement qui aura lieu le 10 juin 2023.

Participation à l'activité de financement de la Fondation de l'école des Bourdons et Courval

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise l'inscription des élus et leurs familles à l'activité de financement de la Fondation de l'École des Bourdons/Courval le 26 mai 2022, pour un montant de 360,00 $.

Embauche d'un inspecteur en urbanisme et en environnement

Le conseil nomme monsieur Gaston Crête Jr au poste d'inspecteur en urbanisme et en environnement.

Embauche d'un préposé à l'entretien des terrains de tennis

Le conseil nomme monsieur Émile Chamberland au poste de préposé à l'entretien des terrains de tennis.

Embauche d'une aide technique au soccer

Le conseil nomme madame France Petitclerc au poste de d'aide technique au soccer.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Autorisation de signature – Entente intermunicipale pour la fourniture des services d'un préventionniste

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise la signature de l'entente intermunicipale pour la fourniture d'un service de préventionniste.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Octroi d'un contrat pour la restauration des finis de peinture – Église St-François de Salles

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise le contrat auprès de l'entreprise Tardif et frères inc. au montant de 99 456 $ incluant les taxes, tel que soumis dans leur proposition.

SERVICE DE LURBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adoption du règlement 124 – Règlement relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Neuville

Le conseil adopte le règlement numéro 124 Règlement relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Neuville tel que déposé.

Constitution d'un comité de démolition et nomination de ses membres

Le conseil nomme madame Denise Thibault, conseillère municipale et messieurs Luc Delisle et Simon Sheehy, conseillers municipaux, à titre de membres du comité de démolition. Monsieur Serge Beaulieu, conseiller, est aussi nommé à titre de membre substitut du comité de démolition.

SERVICE DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Autorisation de signature – Association des fêtes gourmandes de Neuville – édition 2023

Le conseil municipal autorise la signature d'une entente avec l'Association des Fêtes gourmandes de Neuville pour la tenue de l'évènement qui aura lieu du 24 au 27 août 2023.

Autorisation de passage – Tour Cycliste des Policiers de Laval 26e édition

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise le passage du Tour cycliste des Policiers de Laval sur le territoire de la Ville en 2023.

Autorisation de passage – Tour CIBC- Charles-Bruneau

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau sur le territoire de la Ville du 4 au 7 juillet 2023.

SERVICE DES FINANCES

Surplus réservé – année 2022

Le conseil municipal autorise la trésorière à transférer, à même le surplus de l'année 2022, certaines sommes dans des postes de surplus affectés.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 357 000 $ qui sera réalisé le 11 mai 2023 et adjudication du contrat pour le financement

Le conseil municipal de la Ville de Neuville autorise le financement par obligations des règlements 106, 107 et 122. Le contrat est octroyé à la firme RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

Dépôt d'une programmation révisée – Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

Le conseil municipal de la Ville de Neuville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 2 du programme TECQ 2019-2023 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 3 juillet 2023 à 19 h 30

CONSOMMATION DE L'EAU DE POTABLE

L'été et les canicules sont à nos portes! Cela signifie que vous devrez porter une attention particulière à l'utilisation de l'eau potable.

Contrôle et consommation de l'eau potable (règlement numéro 26.5)

Utilisation	Sans permis	Avec permis	Plage horaire
Lavage d'une entrée pavée et des trottoirs	INTERDIT Sauf pour travaux majeurs (un permis est requis)		
Fonte de neige	INTERDIT		
Remplissage de piscine	X		1 x par an entre minuit et 6h
Remplissage d'une piscine à la suite d'une installation ou d'une réparation		X	Remplissage partiel en dehors des heures prescrites. Le remplissage complet s'effectue entre minuit et 6h
Lavage d'une automobile	X		En tout temps avec une lance à fermeture automatique
Arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbustes et autres végétaux	X		Entre 20h et 23h Lundi, mercredi, vendredi : # civique **IMPAIR** Mardi, jeudi, samedi : # civique **PAIR**
Nouvelle pelouse		X	Entre 20h et 23h pour les 15 jours suivant la pose
Plantation de haies, d'arbres et d'arbustes		X	Entre 20h et 23h pour les 15 jours suivant la pose

Pour demander un permis, visitez notre site Internet : ville.neuville.qc.ca

ROCHETTE EXCAVATION

DANY ROCHETTE
Président
Chargé de projets

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Téléc. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51

Éric Lortie
Arpenteur-Géomètre inc.

Éric Lortie, A.-G.

Membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0
Tél. : 418 285-3252
eric@lortieag.com

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

Neuville

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 19 h 30 à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article réglementaire visé
803 Route 365	Autoriser la construction d'un abri d'auto dans la cour avant au lieu d'être en cour latérale ou arrière.	Règlement de zonage 104 Article 7.2.2/5°

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 20e jour du mois de juin 2023

Lisa Kennedy
Directrice générale et greffière

PUBLICATION DES AVIS PUBLICS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Veuillez noter que considérant la pause estivale de la publication du Soleil Brillant, la Ville de Neuville publiera les avis publics à venir d'ici au mois de septembre 2023 selon les modalités prescrites par le Règlement 115 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux.

Les avis publics concernés seront publiés sur le site Internet de la Ville de Neuville (www.ville.neuville.qc.ca) dans la section « Avis publics » et ils seront également affichés sur le tableau d'affichage prévu à cette fin dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville situé au 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

AVIS DE DÉCÈS

À Saint-Léonard-d 'Aston, le 25 mai 2023, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Sylvain Gingras, fils de monsieur Eric Gingras et de madame Julie Villeneuve. Il demeurait à Neuville.

Sylvain laisse dans le deuil outre ses parents, sa soeur : Elyse (Olivier Dionne); ses grands-parents : Jacques Gingras (Francine Dussault), Pierre Villeneuve (Nicole Mathieu); ses oncles et tantes : Luc Gingras, Sonia Villeneuve (Fred Galardo), Philippe Pomerleau (Line Gaudin) ainsi que de nombreux ami (e)s. La famille a reçu les condoléances le 11 juin dernier.

Les membres du conseil et les employés de la Ville de Neuville transmettent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Si vous souhaitez publier dans le Soleil brillant l'avis de décès d'un proche, nous vous invitons à communiquer par courriel au mun@ville.neuville.qc.ca ou par téléphone au 418 876-2280.

RÉGLEMENTATION DES FEUX EXTÉRIEURS

Les feux extérieurs sont réglementés pour des raisons de sécurité.

Avant d'allumer un feu extérieur, consultez les restrictions en vigueur sur le site de la SOPFEU : https://sopfeu.qc.ca/restrictions/

Si aucune restriction n'est en place, vous devez tout de même respecter certaines règles. Votre foyer extérieur doit être équipé d'un pare-étincelles. Il est important d'assurer une surveillance constante sur votre feu. Veillez à ce que le feu soit éloigné des structures, des arbres et des autres matériaux combustibles. Il doit être à 3 mètres des lignes du terrain arrière ou latérales et de 5 mètres de tout bâtiment. Ne brûlez pas de matériaux interdits tels que les déchets domestiques ou les produits chimiques. Éteignez complètement le feu avant de quitter les lieux. Les cendres peuvent rester chaudes plusieurs jours. Respectez votre voisinage et soyez conscient des éventuelles nuisances causées par la fumée ou les odeurs. Il est également recommandé de disposer le foyer sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue, en sable ou en gravier.

Nous rappelons également que vous devez obtenir l'autorisation du Service de sécurité incendie pour les feux à ciel ouvert ou de joie. Pour obtenir l'autorisation, communiquez avec le directeur du service incendie, M. Camil Côté au 418 876-2280 poste 232, durant les heures de bureau de l'hôtel de ville.

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

Rappelons que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation. Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1er novembre 2010, qui bénéficiaient d'une exemption, ont maintenant jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes. Cette uniformisation des règles de sécurité répond aux recommandations de coroners émises au cours des dernières années à la suite de noyades de jeunes enfants.

Plusieurs documents présentant les règles à suivre pour sécuriser sa piscine (formulaire d'autoévaluation) sont disponibles sur le site Web du Ministère (https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/). Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations.

Faits saillants :

- Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement.
- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres).
- Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1er novembre 2010, qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes.
- Le Règlement prévoit également des normes relatives à l'installation d'un plongeoir visant à offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.
- Les municipalités sont responsables d'appliquer le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. À ce titre, elles doivent informer adéquatement les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour la réalisation de travaux d'installation et procéder à des inspections du parc de piscines de leur territoire.

Voici quelques exemples des installations conformes à la réglementation :

PISCINE CREUSÉE

PISCINE SEMI-CREUSÉE

PISCINE HORS TERRE AVEC PAROI DE 1,2 M OU PLUS DE HAUTEUR

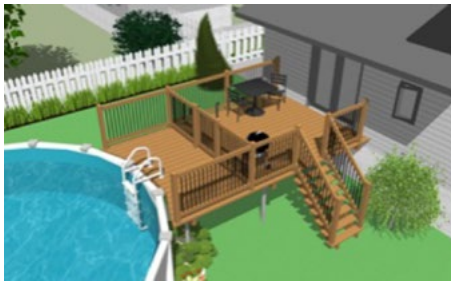

PISCINE DÉMONTABLE AVEC PAROI DE MOINS DE 1,4 M DE HAUTEUR

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles

PRÉVENTION DE L'HERBE À POUX

C'est le début des vacances d'été mais malheureusement pour nous, l'herbe à poux, elle, ne prend pas de vacances. Nous pouvons toutefois limiter l'impact de son pollen.

Voici quelques conseils pratiques :

- Déraciner avant la pollinisation ;
- Recouvrir le sol de matériaux inertes ;
- Implanter un couvert végétal compétitif ;
- Sensibiliser votre entourage ;
- Tondre régulièrement la pelouse.

Pour plus de détails sur la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux, visitez : https://poumon-quebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/allergies-herbe-a-poux

BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

La Semaine intergénérationnelle a été soulignée en mai avec une activité spéciale de lecture. Trois classes de l'École des Bourdons ont partagé un moment de lecture avec des bénévoles, qui ont été très impressionnés par les capacités des tous petits de maternelle déjà capables de lire certains mots!

Avec le mois de juin vient la fin des classes. Un rappel amical de rapporter tous les livres empruntés avec l'école. La chute à livres est accessible en tout temps. Merci de votre collaboration!

Qu'est-ce qui se passe à la bibliothèque cet été ?

D'abord nos heures d'ouverture demeurent les même pour tout l'été, soit du lundi au vendredi de 13 h à 15 h, les soirées du lundi et du mercredi de 19 h à 21 h ainsi que le samedi de 9 h à 12 h.

Le comité d'achats a procédé à une corvée d'achat et de reliure, donc de nouveaux livres devraient être sur nos tablettes pour l'été.

Le Camp de jour renouvelle cette année avec des visites à raison de 2 demi-journées par semaine.

Le sentier de conte sera de retour jusqu'en septembre, mettant en vedette Trésor, de Mireille Messier derrière le presbytère. En suivant le sentier installé derrière le presbytère, les enfants et leurs familles parcourent un livre jeunesse page par page, sur des panneaux placés le long du trajet. Quelle bonne idée de venir faire un pique-nique dans ce parc pour profiter également de l'exposition Optique Neuville !

Connaissez-vous la glissade de l'été ?

La glissade de l'été, ou le recul estival font référence à la perte des acquis scolaires qui se produit chez les élèves pendant les vacances d'été lorsqu'ils sont moins stimulés dans leurs apprentissages. Cette régression peut entraîner des répercussions sur l'année scolaire suivante de l'élève, voire sur son parcours à long terme.

Voici des exemples d'activités qui peuvent réduire la glissade, que l'on peut faire à la bibliothèque :

- Jouer à des jeux de société
- Écrire un roman, une bande dessinée, un slam, etc.
- Jouer avec les LEGO
- Et, bien sûr, des lectures de tous genres, sur différents sujets et sur différents supports (tablette, livre, ordinateur, revue, affiche, etc.) : des articles de jeux scientifiques, des romans pour tous les goûts, des mangas, des paroles de chanson, des blogues, des biographies, des albums illustrés, etc.

C'est donc une invitation à venir profiter de la bibliothèque cet été !

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 13h à 15h
- Lundi et mercredi de 19h à 21h
- Samedi de 9h à 12h

Suivez-nous sur Facebook et à mabibliotheque.ca/neuville

Téléphone : 418 876-4750
biblio@ville.neuville.qc.ca

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Neuville

Le 24 juin dès 15 h
Au parc de la Famille
230, rue du Père-Rhéaume

Entrez dans la danse et venez célébrer
la Fête nationale du Québec avec nous!

Porte ouverte de la caserne des pompiers
Jeux gonflables | Maquillage | Pétanque
Prestations de hip-hop du Studio Party Time
Camions de rue ($) | **Prestations de BMX**
Spectacle d'Émile Blouin | Bar ($)
Spectacle Les Voyous | Feux d'artifice*

Programmation détaillée disponible au ville.neuville.qc.ca
Stationnement derrière l'église au 704, rue des Érables
*Seulement si les conditions le permettent

En partenariat avec : Québec

Présentateur officiel Hydro Québec

Mouvement national des Québécoises et Québécois

ÉVÉNEMENT ESTIVAL
1re ÉDITION

3
spectacles
GRATUITS

Bordée par la MUSIQUE

7 JUILLET
LA DÉFERLANCE
(MUSIQUE TRADITIONNELLE)
ladeferlance.com

11 AOÛT
VIVRESSE
(ROCK ALTERNATIF)
vivresse.bandcamp.com

8 SEPTEMBRE
MAUDE CARRIER
(CHANSON - TRIO)
maudecarrier.com

TROIS SOIRÉES MUSICALES INOUBLIABLES VOUS SONT OFFERTES AU BORD DU FLEUVE CET ÉTÉ!

Ambiance festive, feu, BBQ, pop-corn, bière locale et prix de présences vous attendent. Amenez vos chaises et vos couvertures pour profiter de ces moments uniques!

Rendez-vous à 18 h derrière la Salle des Fêtes au 745, rue Vauquelin (à l'intérieur, en cas de pluie).

VILLE.NEUVILLE.QC.CA

Présenté par
Neuville

Merci à nos généreux partenaires !
Productions Lambert

L'ESPRIT DE CLOCHER – MICROBRASSERIE –
Maison des jeunes Neuville
BALDAQUIN LE CASSE-CROÛTE

ville.neuville.qc.ca

Événements à venir

Pour plus d'informations, suivez nous sur Facebook (Ville de Neuville) ou par notre site web!

Culturellement Neuville

- **24 JUIN** — **Fête Nationale du Québec** à Neuville
- **7 JUIL.** — Bordée par la musique **avec La Déferlance** (musique trad.)
- **27 JUIL.** — Humour su'l gazon **avec Samuel Arsenault**
- **11 AOÛT** — Bordée par la musique **avec Vivresse** (rock alternatif)
- **13 AOÛT** — Tempêtes et passions **avec Guy Lessard**
- **DU 24 au 27 août : Les Fêtes gourmandes de Neuville** — **24 AOÛT**
- **Bordée par la musique avec Maude Carrier** (chanson-trio) — **8 SEPT.**
- **Âmes Romantiques de Chantal Parent** — **10 SEPT.**
- **Du 29 septembre au 1er octobre : Journées de la Culture** — **29 SEPT.**

Pour une troisième année, les citoyens et visiteurs sont invités à venir découvrir les délices Neuvillois!

PASSEPORT Marché public éclaté ! 3e édition

Qu'est que le passeport du Marché public éclaté ?

Ce passeport contient les adresses de nos producteurs et transformateurs maraîchers qui ont un kiosque ou point de vente en bordure de route. À compter du 23 juin et jusqu'au 17 septembre 2023, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir tous les kiosques maraîchers situés sur notre territoire.

Avec un achat minimum de 15 $, vous recevrez une étampe à la page « MES ACHATS ». Cumulez 10 étampes et courrez la chance de gagner l'un des 5 paniers gourmands. Nouveauté : le prix « Grand consommateur ». Parmi ceux qui auront cumulé le plus d'étampes (13 ou plus), faites partie des 20 chanceux qui seront éligibles au tirage du grand prix. L'objectif est d'encourager l'achat local !

Une fois votre passeport complété, celui-ci pourra être déposé à l'hôtel de ville ou chez l'un des kiosques participants. Assurez-vous d'avoir complété la section Identification du voyageur.

Il sera possible de vous procurer votre passeport sous le préau au 230, rue du Père-Rhéaume lors de la Fête nationale le 24 juin prochain.

Pour connaître les modalités d'utilisation, tous les points de distribution et de dépôt du passeport, consultez notre site Internet au ville.neuville.qc.ca.

Neuville
PRÉSENTE
EN COLLABORATION AVEC
Desjardins
24 AU 27 AOÛT
LES FÊTES
gourmandes
DE
NEUVILLE
24 AOÛT GREGORY CHARLES
25 AOÛT SALEBARBES - SARA DUFOUR
26 AOÛT MATT LANG - BRITTANY KENNELL
3 SOIRS DE SPECTACLES | PLUS DE 40 EXPOSANTS
CUISINE DE RUE | MICROBRASSERIES DE PORTNEUF
ACTIVITÉS FAMILIALES
FGDN.CA
Alcoa
BERTRAND
WKND
blvd 102.1
TVA
le journal de québec
Destination Québec
MRC de PORTNEUF
Québec

SAVOUREZ L'ÉTÉ AUX FÊTES GOURMANDES DE NEUVILLE

L'organisation des Fêtes gourmandes de Neuville a dévoilé sa programmation 2023! Présentée par la Ville de Neuville en collaboration avec Desjardins, la 11e édition de l'événement gourmand par excellence se tiendra du 24 au 27 août prochain. Préparez-vous pour un long week-end rempli de saveurs et de plaisir!

Côté spectacles, cette nouvelle édition sera particulièrement relevée musicalement. L'organisation a décidé d'ajouter une soirée de concerts cette année. Les mélomanes sont donc conviés dès le jeudi pour une soirée en compagnie de Gregory Charles. Le vendredi s'annonce festif avec la présence de Sara Dufour et de la troupe de Salebarbes qui connaît un immense succès. Puis, les festivaliers passeront en mode new country pour le samedi, alors que Matt Lang et Brittany Kennell s'amèneront à Neuville.

Prévente des passeports

Les passeports donnant accès aux trois soirs de concerts de l'édition 2023 sont présentement en prévente au prix spécial de 65 $ sur le site Web de l'événement (fgdn.ca). Faites vite, les quantités sont limitées. À partir du 31 juillet, les passeports seront au prix de 85 $ et des billets journaliers seront mis en vente au coût de 35 $/soir, selon les disponibilités.

La popularité croissante des Fêtes gourmandes de Neuville a amené l'organisation à repenser la disposition du site pour les spectacles. Nouveauté cette année, les concerts ne seront donc pas présentés sous chapiteau, une décision qui permettra à l'événement d'accueillir davantage de festivaliers et de vivre les festivités en grand!

À vos marques, prêts... mangez!

Plus d'une quarantaine de producteurs, restaurateurs et créateurs de saveurs seront réunis pour combler les petits et les grands appétits en août. L'Espace Terroir se trouvera de nouveau sous le préau de la Ville de Neuville. Lieu d'échanges et de rencontres inspirantes avec les exposants, il sera possible d'y découvrir différents produits du terroir en dégustation et de se les procurer. Plusieurs camions de cuisine de rue seront installés sur le site et le célèbre maïs sucré de Neuville sera aussi servi. Enfin, les passionnés de houblon ne seront pas en reste puisque les microbrasseries portneuvoises l'Esprit de Clocher et la Fosse feront découvrir leurs bières durant l'événement. De l'animation, des prestations musicales et des activités pour les tout-petits seront aussi au programme du week-end.

Appel aux bénévoles

Vous avez envie de donner un coup de main pendant le festival en août? L'organisation est à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe 2023. Vous êtes passionné d'événementiel et vous avez du temps pour vous impliquer? Il y a présentement quelques places disponibles sur le CA des Fêtes gourmandes. Envoyez dès maintenant votre candidature au info@fetesgourmandesneuville.com

PARC DE LA FAMILLE

Venez profiter des belles installations du Parc de la Famille au 230, rue du Père-Rhéaume. Ce parc entièrement rénové à l'été 2022 est un parc intergénérationnel qui offre des aires de jeux de grande qualité pour les petits et les grands. Du mobilier urbain, une zone de mise en forme, une aire de basket-ball, un terrain de volley-ball de plage, des terrains de pétanque couverts ainsi que la populaire pumptrack et le skatepark adjacent.

Venez-vous amuser!

CAMP DE JOUR 2023

Il ne reste que quelques jours avant la fin de l'année scolaire, ce qui veut dire que vos enfants retrouveront très bientôt notre super équipe d'animateurs! Notre équipe est fin prête à faire vivre à vos enfants un été dont ils se souviendront longtemps! Sachez que notre priorité est d'offrir une programmation et des services d'animation diversifiés et inclusifs permettant aux enfants de participer à des activités estivales de groupe se déroulant dans un environnement sécuritaire et de qualité. Les parents dont les enfants sont inscrits au Camp de jour devraient avoir reçu par courriel le Guide du parent, qui détient toutes les informations importantes à savoir.

Si vous n'avez vraiment pas reçu notre courriel, communiquez avec Stéphanie Trépanier, coordonnatrice adjointe des loisirs au coordoloisirs@ville.neuville.qc.ca.

Bon été à tous!

FOLKLORE – LA LÉGENDE OUBLIÉE

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 26 juin pour venir faire le parcours Folklore !

Si les traditions se transmettent de génération en génération, ici au Québec, nos légendes sont peuplées de forêts mystérieuses et d'épopées mythiques…

Des histoires célèbres peuplent nos mémoires : La Bolduc, La Corriveau, les canots volants de La Chasse-Galerie, la force légendaire de Louis Cyr ou la vitesse ahurissante d'Alexis le Trotteur…

Mais connaissez-vous… la légende oubliée ?
On raconte qu'il s'agit d'une histoire fabuleuse qu'on se racontait, jadis, les soirs de canicule. En revisitant notre terroir, partez en quête de notre folklore pour tenter de faire revivre la légende oubliée!

Détails de l'activité :

- Le départ du parcours se fait à l'entrée du parc de la Famille (rue des Érables).
- La durée est d'environ 60 minutes.
- Il y a 6 stations de jeux, d'épreuves et de défis amusants.
- Quatre stations sont dispersées dans le parc de la Famille, une dans le sentier de la Famille et la dernière est derrière le presbytère.
- Tout le monde peut participer, mais l'activité vise plus spécifiquement les familles avec des enfants âgés de 7 et 12 ans.
- Il y a des stationnements disponibles à l'hôtel de ville (230, rue du Père-Rhéaume). Si ces derniers sont complets, merci d'utiliser le stationnement de l'église (704, rue des Érables).

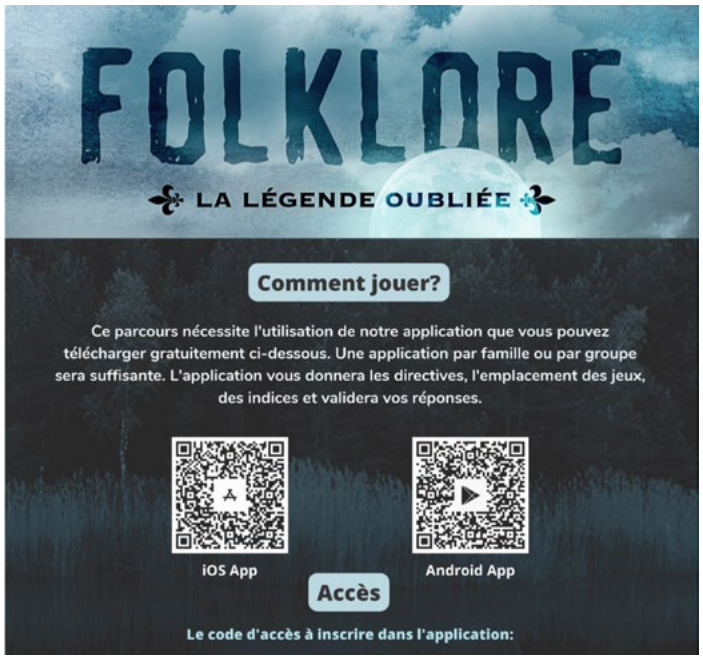

TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEUR

Les terrains de tennis sont accessibles depuis quelques semaines.

Afin d'assurer une utilisation agréable pour tous, nous demandons votre collaboration pour le respect des règlements :

1-Merci de respecter l'horaire*.

2-Vous devez réserver votre plage horaire, les réservations se font via la plateforme Timify https://timify.com/profile/ville-de-neuville/?v=4

3-Après avoir fini de jouer, vous devez passer la traîne afin d'égaliser votre terrain.

4-Nous vous demandons de ne pas utiliser les terrains à la suite de fortes pluies.

5-Il est interdit de circuler sur les terrains à bicyclette, planche à roulettes, trottinette, motocyclette, poussette ou tout autre transport avec des roues.

6-Il est interdit de faire des feux / feux d'artifice sur les terrains.

7-Les animaux sont interdits sur les terrains de tennis.

8-Il est interdit de consommer de l'alcool, de fumer et de vapoter (tout produit du tabac ou du cannabis).

9- Le respect du matériel et des autres utilisateurs est essentiel pour le bonheur de tous!

*Le terrain de tennis est ouvert de 9 h à 22 h tous les jours. Il est réservé les lundis de 19 h à 22 h par la ligue féminine, les jeudis de 19 h à 21 h par la ligue masculine, les mercredis du 24 mai au 26 juillet de 16 h à 22 h pour les cours de tennis proposés dans le cadre de la programmation d'été du Service des Loisirs et des communications de la Ville de Neuville.

Merci de votre collaboration et bonne saison de tennis!

DE BELLES FÊTES ORGANISÉES ENTRE VOISINS!

Le 3 juin dernier lors de la Fête des voisins, trois fêtes dans différents secteurs de la ville ont été organisées par les Neuvillois (es) pour se retrouver entre voisins! La Ville de Neuville était heureuse de soutenir ces fêtes de voisins, entre autres par du prêt de matériel et quelques surprises! Voici quelques photos que les organisateurs nous ont partagées.

UN EFFORT COLLECTIF POUR UN PIANO DE CONCERT

En préparation pour un concert qui se déroulera le 17 septembre 2023 dans le cœur de l'église de Neuville, d'autres citoyens et moi-même souhaitions ajouter un piano de concert pour faciliter la venue de musiciens tant pour ce concert que pour les autres à venir. Nous avons trouvé le piano ayant appartenu à madame Mireille Girard, une pianiste virtuose de Québec décédée il y a quelques années. Son mari, monsieur Jean Angers, ravi de participer à cette aventure, nous a fait un prix « de famille ». Le piano doit toutefois être remis à neuf c'est pourquoi nous effectuons une levée de fond pour amasser un montant de 13 000 $. Plusieurs citoyens et citoyennes de Neuville ont déjà participé à la levée de fonds. Si vous souhaitez aussi contribuer, vous pouvez me faire part du montant de votre contribution par courriel à robertjasmin@videotron.ca.

La Ville de Neuville remettra à tous les donateurs, un reçu pour fins d'impôts. Pour l'instant, les dons se font sous la forme d'une promesse.

Suivez la page Facebook et le site Internet de la Ville de Neuville pour plus de détails sur le concert.

EXTERMINATION E.B.B. Benoit Bernier
Estimation gratuite !
Benoît Bernier
Spécialiste certifié en contrôle parasitaire
418 326-9560
– Secteur Portneuf –
40 ans d'expérience !
Insectes / Rongeurs / Captures
Traitements biologiques disponibles

VUES DE NEUVILLE

Un Déjeuner du Bourg St-Louis au jardin ça vous dirait?

Voici une version ÉTÉ avec café et croissants. Le 25 juin dès 9 h 30, le jardin du vieux couvent de Neuville vous attend. N'oubliez pas d'apporter votre chaise de jardin. Et si le beau temps n'est pas au rendez-vous, le tout se passera à l'intérieur! Réservez dès maintenant! Don suggéré 10$.

Réservation : 418 876-2208 ou info@espacenature.com

652, rue des Érables

Astronomie – Soirées d'observation

Une fois par mois, de mai à août lorsque le ciel de Neuville sera favorable, une soirée d'observation se déroulera. Nous vous aviserons 24 à 48 heures à l'avance et nous vous donnerons tous les détails (lieu, date et heure de la rencontre). Surveillez les annonces sur notre site Internet, page Facebook et vos courriels pour les abonnés. C'est gratuit!

www.vuesdeneuville.com

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

Le samedi 1er juillet à 13 heures, la Société d'histoire organise un amical pour les anciens élèves de Madame Madeleine Dubuc, enseignante pendant plus de 32 ans (1951 à 1983) à Neuville. Cette activité se tiendra au préau de l'Hôtel de ville. Toutes les personnes non rejointes et qui ont profité de son enseignement sont cordialement invitées avec leurs conjoints ou conjointes. Le coût est de 15$ par personne et vous donne droit à une consommation. Venez échanger avec vos anciens compagnons ou compagnes de classe.

Par ailleurs, soulignons que l'année 2023 représente la 350e année de la dernière arrivée des cohortes des Filles du Roy en Nouvelle-France. Marguerite D'Aubigny établie à Neuville faisait d'ailleurs partie de cette cohorte. Rappelons que les Filles du Roy sont les mères ancêtres d'un bon nombre de québécois. Près de 800 filles sont arrivées entre 1663 et 1673 afin d'aider au peuplement de la Nouvelle-France. La majorité provient de familles pauvres, d'orphelinats et quelques unes de familles bourgeoises. Le Roi Louis XIV leur accorde une dot pour les aider.

Neuville est le troisième endroit en Nouvelle-France où il y a le plus de Filles du Roy qui ont marié des habitants. À cet effet, la Société d'histoire de Neuville, sous la plume de Rémi Morissette et Yves Raymond, a produit en 2013 un livre sur les 48 Filles du Roy établies à Neuville. Ce livre présente entre autres pour chacune d'elles, leur biographie de la naissance jusqu'au décès, leur mariage ou les mariages avec les habitants de Neuville, les descendants et l'endroit où elles ont vécu. Vous pouvez vous le procurer au local de la Société d'histoire au coût de 25$.

Nous rappelons qu'en juin, c'est la période de renouvellement de votre abonnement ou de votre adhésion.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.histoireneuville.com et à nous écrire par courriel à histoireneuville@globetrotter.net pour toute information ou adhésion.

Pierre Gagné
Société d'Histoire de Neuville

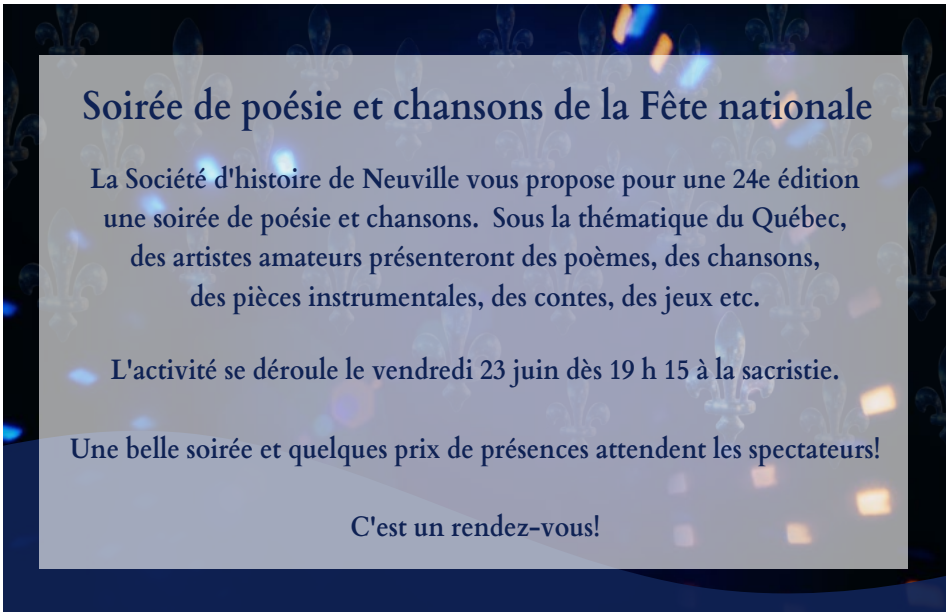

CLUB FADOQ L'OASIS DE NEUVILLE

Régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Voici venue la belle saison, au programme, le jeu de pétanque qui se pratiquera le lundi et le mardi soir à 19 h sur le nouveau terrain aménagé près de l'hôtel de ville. La responsable de l'activité est madame Madeleine Lamothe, vous pouvez la rejoindre au 418 876-3613 pour faire partie de ce regroupement estival.

En septembre et octobre prochains, le club reprendra ses activités régulières, incluant les activités spéciales, tels les soupers et les soirées. Nous vous informerons dès que la programmation sera établie.

Pour devenir membre du club, le coût de la carte est de 25$ pour un an et de 45$ pour deux ans, elle vous donne droit à une multitude de rabais locaux et régionaux.

Le conseil d'administration du club se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Micheline Bernier, présidente
Club FADOQ – L'Oasis de Neuville
418 876-0046

UNE PELLETÉE DE TERRE POUR LES BELLES MARÉES

Le 15 mai dernier, c'est avec enthousiasme et émotion que les principaux acteurs du projet Les Belles Marées ont assisté à la pelletée de terre du projet collectif. Ce projet, dont la livraison est prévue pour juillet 2024, offrira 22 unités adaptées, une salle communautaire, un espace collaboratif pour les professionnels ainsi qu'une cuisine commerciale.

Le président du conseil d'administration, M. Jean-Pierre Soucy, souligne l'importance de ce projet pour notre communauté et pour la qualité de vie des futurs résidents. Après plus de 20 ans où plusieurs comités se sont succédé, nous arrivons enfin à la concrétisation de ce beau projet collectif.

Le maire de la Ville de Neuville, M. Bernard Gaudreau, a profiter de l'occasion pour féliciter l'ensemble des acteurs, le gouvernement du Québec, les donateurs et le conseil d'administration pour son engagement envers la communauté neuvilloise.

Notons la participation financière de la Ville de Neuville, de la MRC de Portneuf, de la Société canadienne d'Hypothèque et de Logement et de la Société d'habitation du Québec. Une levée de fonds, assistée par nos principaux donateurs : Desjardins Caisse du Centre de Portneuf, les Trouvailles de Line, Rochette Excavation, la Fiducie familiale Marc Laflamme ainsi que tous les autres généreux donateurs nous ont permis d'amasser plus de 200 000 $ pour la contribution du milieu.

Au nom des Neuvillois et Neuvilloises d'aujourd'hui et de demain, MERCI !!!

Le conseil d'administration
Les Belles Marées
lesbellesmarees.com

Plomberie Neuville inc.
INSTALLATION • ENTRETIEN • RÉNOVATION
VENTE DE CHAUFFE-EAU GIANT GARANTIE 8 ANS
418-809-2647
Prop.: Yanick Gauthier
R.B.Q.: 8350-8093-18
MEMBRE CMMTQ

TIMBER MART
QUINCAILLERIE NEUVILLE 1989 INC.
206, rue de l'Église
Neuville, Qc G0A 2R0
Jasmin Legros
Marie-Claude Morneau
Propriétaires
Tél.: (418) 876-2626
Fax: (418) 876-0014
Courriel: quincaillerie-neuville@videotron.ca

immobilierclabrecque.com

IMMOBILIER
C.LABRECQUE

Je vis ici
Je vends ici

Prête à vous accompagner pour la vente ou l'achat de votre propriété!

Mon rôle est de conclure une transaction qui saura grandement vous satisfaire!

Avec
IMMOBILIER
C.LABRECQUE

C.VENDU

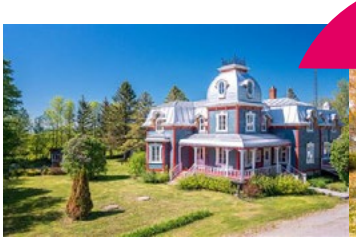

ROYAL LEPAGE
CERCLE EXÉCUTIF 2022
Top 1% des courtiers ROYAL LEPAGE au Canada en 2022

Quand **vendre ou acheter** est aussi une **histoire de coeur**

Catherine

ROYAL LEPAGE
BLANC & NOIR
Agence immobilière
FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME

581 991-3464
info@immobilierclabrecque.com
@immobilierclabrecque

TCAP

Connaissez-vous Entraide Aînés Portneuf?

Nos services aux aînés s'organisent de plus en plus! Ainsi, il y a différentes possibilités offertes par la Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP), qui s'appelle maintenant « Entraide aînés Portneuf » (EAP).

Son but premier est de vous informer, vous orienter et vous guider vers les différentes ressources et organismes disponibles, en fonction de vos besoins. En plus de notre Navigatrice Claudie Tremblay qui connaît bien notre secteur de Portneuf (cf. chronique de janvier 2023), nos travailleurs de milieu, Jessie Fortin et Vincent Hardy sont là pour vous accompagner!

« Entraide aînés Portneuf » déploie aussi la gériatrie sociale sous l'orchestration de notre Navigatrice, Claudie Tremblay. Le but principal de ce projet est de créer une communauté bienveillante qui assure un filet de sécurité aux aînés, et ce, dans une optique de prévention et de maintien à domicile. Avec l'accompagnement de la Fondation AGES, EAP forme les organismes et les individus qui côtoient quotidiennement les aînés afin qu'ils soient en mesure d'identifier les signes d'un vieillissement accéléré avant que la situation se dégrade. Cette connaissance permet d'initier un lien avec l'équipe de gériatrie sociale pour aider au maintien de l'autonomie et la sécurité des aînés, autant pour soi-même que nos connaissances.

Deux formations de 3 heures ont déjà été offertes à Neuville pour une vingtaine de personnes. Ce fut très apprécié et il est possible d'en organiser d'autres. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé (418 561-746, yvan_bedard@hotmail.com). Apprenez la prévention et comment aider de façon respectueuse et confidentielle!

Pour toutes questions, vous pouvez parler avec Claudie Tremblay au 581 669-1016, Navigatrice Portneuf

Yvan Bédard,
Relayeur pour la Table de Concertation des Aînés de Portneuf

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
CONFÉRENCE DE NEUVILLE

Chers clients du comptoir vestimentaire « Les Trouvailles de Line », veuillez prendre note que le comptoir fermera ses portes le jeudi 22 juin à 20 h et réouvrira le jeudi 17 août à 9 h. Lors de sa réouverture, il vous offrira sa marchandise d'automne.

Au cours de la période estivale, nous continuons à recueillir vos dons. Nous vous demandons d'utiliser des sacs de taille moyenne, que vous pourrez déposer dans les cloches de récupération situées du côté Est du comptoir « Les Trouvailles de Line », sur le stationnement du marais Léon-Provencher ainsi qu'à la station libre-service Harnois (intersection des routes 138 et 365). Pour éviter les bris et protéger les objets fragiles des intempéries, nous vous demandons de les placer dans le petit cabanon situé près des cloches de récupération du comptoir.

L'équipe de bénévoles vous souhaite un excellent été et vous remercie pour votre encouragement.

Au plaisir de vous retrouver le jeudi 17 août 2023!

ESPACE ART NATURE

Secrets de mon Jardin 30 ans de présence culturelle, interculturelle artistique au Vieux couvent

Samedi 24 juin de 9h30 à 12h : Ateliers de créativité ouverts à tous

Dimanche 25 juin à partir de 9h30 : Déjeuner dans l'herbe

Vendredi 7 juillet 5 à 7 : 30 ans au Vieux Couvent! Lancement des festivités!

Samedi 8 juillet de 10h à 18h : Exposition sur le Vieux couvent et visites guidées. Projection du film « La ville d'un rêve » d'Annabel Loyola. Kiosques avec la Société des Filles du Roy.

Dimanche 9 juillet 9h30 : Spectacle-Déjeuner « Les contes zen du Potager » avec le théâtre de la Pire Espèce

Vendredi 14 juillet 4 à 6 : Un Poète au Jardin invité Jean-Noël Pontbriand lecture et échange

Dimanche 16 juillet de 15h à 20h : Fête interculturelles avec les travailleurs saisonniers en collaboration le RATTMAQ, SOIT Québec et Accès Travail Portneuf

Samedi 22 juillet de 10 h à 16h : Causerie-échange « l'axe de la différence » avec le Cercle Symbolique du Vieux Couvent

En cas de pluie, les activités se dérouleront à l'intérieur! Apportez votre chaise!

652, rue des Érables, Neuville, G0A 2R0 / 418 876-2209 / info@espaceartnature.com / www.espaceartnature.com / Facebook

Maison des jeunes de Neuville

PAR ET POUR Les jeunes

Fin du projet Relève

Avec la fin d'année scolaire vient la fin du "projet Relève" les vendredis pm. Devant l'engouement des jeunes de 5ième/6ième année, le projet reviendra en force le **vendredi 1er septembre dès 15h20**.

Plusieurs parents nous demandent si les jeunes de 4ième année peuvent participer. La grandeur de nos locaux suffisent à peine à répondre à la demande des 5-6ième année donc en ce sens, il n'est pas possible d'étendre l'offre de service aux plus jeunes. Voici quelques photos souvenirs de nos après-midi en folies !!!!

Bon été et on se revoit en septembre !!

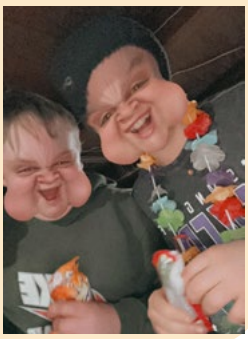

Fière membre de bgc Canada

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE

Mardi 27 juin 2023 dès 18h à la MDJ

Bienvenue à tous !

Merci de confirmer votre présence via Messenger

Horaire estival

Dès le 27 juin et ce, jusqu'au 26 août, la MDJ modifiera ses heures d'ouverture pour aller de pair avec les besoins de nos jeunes ainsi que la saison estivale.

Administrateur recherché

Nous recherchons quelqu'un qui :

- Possède de l'expérience en travail social ou en relation d'aide;
- A des connaissances en lien avec les OBNL et/ou en action communautaire autonome;
- Aime les réunions de travail en groupe;
- Aime les jeunes et a à coeur le développement de l'offre de service jeunesse neuvilloise.

Vous vous reconnaissez et avez de l'intérêt?
Contactez Christine Gagné
@ : mdjneuville@hotmail.com

Nous joindre

Heures d'ouverture estivale
Du 27 juin au 26 août
Merc-Jeudi : 16h30-22h30
Vendredi : 16h30-23h
Samedi : 18h-23h

L'équipe de travail
- **Frédérique Marois**
- **Léonie Blackburn**
- **Louis-Mathis Jean**
- **Sidney Mackay**
- **Christine Gagné**

Maison Rochette
786 rue des Érables
Au Parc de la Famille
(Derrière l'Hotel de ville)
418-876-2280 #5

Bienvenue à tous!!!

maison jeunes neuville

Projet de maison? Laissez-nous vous guider

Bénéficiez d'un accompagnement clés en main[1] :

- Taux hypothécaires compétitifs[2]
- Assurance prêt[3]
- Assurance habitation[4]
- Conseils personnalisés

desjardins.com/maison

Desjardins
Caisse du Centre de Portneuf

1. Les produits peuvent être choisis indépendamment les uns des autres et le taux hypothécaire n'est pas déterminé en fonction de l'adhésion à d'autres produits. 2. Sous réserve de l'approbation du crédit par Desjardins. Certaines conditions d'exclusion et limitations peuvent s'appliquer. Les produits hypothécaires sont offerts en fonction de vos besoins; consultez un conseiller Desjardins afin de déterminer ceux qui vous conviennent. 3. Produit offert par Desjardins Assurances. Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. 4. L'assurance habitation est un produit de Desjardins Assurances générales inc. au Québec, manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise, et de Certas direct, compagnie d'assurances en Ontario, souscripteur de produits d'assurance auto et habitation.

L'équipe d'animateurs

Némo

Woody

Flamingo

Clémentine

Slush

Pinky

Jello

Guimauve

Moana

Splash

Tournesol

Mochi

Raiponce

Ninja

Noisette

Fidji

Kiwi

Matcha

Réglisse

Pommette

Ramen

Crayola

Sheppa

Tarzan

Rocky

Hercule

Mise en page et impression Imprimerie Germain ltée 418 285-0827